

CDAS du 30 mars 2015

Déclaration liminaire

Monsieur le Président,

un projet de relogement de la délégation de l'action sociale est actuellement en cours de discussion, ainsi que vous venez de nous en faire part la semaine dernière en Groupe de Travail du CHS-CT ce 23 mars 2015.

Si **FO FINANCES Oise** est d'accord sur le principe du relogement, nous voulons néanmoins vous faire part ici de nos inquiétudes quant au projet et aux plans que vous nous avez soumis lundi dernier.

En effet, le projet proposé par la DDFiP de l'Oise présente 3 problèmes majeurs, les 3 étant rédhibitoires pour **FO FINANCES Oise** :

1) Une absence de confidentialité due à l'absence d'entrée indépendante.

L'accès se ferait en rez-de-chaussée par l'accueil du public et exigerait jusqu'au 1^{er} étage une longue traversée de parties communes, entraînant un mélange entre les collègues du bâtiment, les usagers de notre service public, et les agents des Finances appelés à se rendre à la délégation.

En rez-de-chaussée comme au 1^{er} étage, on trouve le SIP et des services de direction, qui sont amenés à circuler pour se rencontrer professionnellement.

Du sous-sol au 4^{ème} étage, tous les collègues sont par ailleurs amenés à circuler dans le bâtiment, qu'il s'agisse de se rendre au courrier (-1), à la direction (1), en salle de réunion (0,1,2,4), en salle de formation (1,2,4), à la MASFiP (1), à la cantine (-1), au service RH (1), aux toilettes.

Du sous-sol au 4^{ème} étage, des redevables et des usagers se rendent dans les services aux différents points prévus pour les recevoir au rez-de-chaussée (SIP, SIE, Paierie) ou dans les étages (Service de Publicité Foncière, cadastre, certains services de direction comme les affaires économiques).

Le couloir qui hébergerait la délégation est par essence un couloir de circulation :

- La GRH et les RH communiquent souvent avec la direction de l'autre côté du palier.
- Les affaires économiques reçoivent régulièrement des entreprises dans leur bureau.
- La correspondante MASFiP reçoit de nombreux collègues.
- La salle forêt d'Halatte sert aux réunions, aux formations, aux événements de la vie professionnelle.
- Les toilettes en bout de couloir sont utilisés par cet étage et les étages voisins de la même aile du bâtiment (accès par escalier de proximité).
- Le matériel de reproduction / scannage / impression est rationalisé, ce qui se traduit par le partage d'un mopieur situé dans le couloir pour tous les collègues, fréquemment amenés à sortir dans le corridor commun pour utiliser ce matériel.
- La fontaine à eau, les toilettes et l'ascenseur sont situés sur le palier commun à la direction et au SIP, ce qui génère encore des circulations.

Pour **FO FINANCES Oise**, la confidentialité est inexistante dans le projet présenté lundi dernier. Seule une entrée indépendante sur des locaux affectés à la seule délégation permettrait de la garantir.

Nous rappelons notamment notre exemple d'un collègue des RH ou des Affaires Eco qui voudrait se rendre à l'action sociale : il ne pourrait s'y résoudre qu'au vu et au su de ses collègues et de sa hiérarchie, ce qui est inacceptable.

2) Des problèmes majeurs d'accessibilité.

- Pour les collègues venant des autres sites de la DDFiP de l'Oise : ils ne disposent pas d'un badge pour entrer, ils ne connaissent pas nécessairement les lieux (plusieurs portes d'entrée, difficultés de circulation ou de repérage à l'intérieur des locaux, accès verrouillés par badge magnétique sur chaque palier).
- Pour les collègues venant des autres administrations financières (douanes, Dréal, DDPP, Direccte...) : les mêmes problèmes se posent car il ne sont pas pourvus de badges et ne connaissent pas les lieux.
- Pour les collègues en situation de handicap : les étages seront un obstacle, et les portes à badge sont impossibles à manipuler pour une personne ayant du mal à se déplacer et a fortiori pour un collègue en fauteuil. Les toilettes du palier sont aménagés pour les personnes à mobilité réduite mais la porte à badge les sépare du couloir de l'action sociale sur le projet.
- Pour tous, en dehors des horaires d'ouverture au public : l'accès ne serait possible que par l'accueil du public en rez-de-chaussée, et donc impossible en dehors des plages d'ouverture. Cela peut poser des difficultés le midi ou en fin de journée, notamment pour l'assistante de service social ou la psychologue. Mais cela va considérablement compliquer la réception le mercredi, jour de fermeture au public dans tous les services de la DGFIP à Beauvais depuis le 01/04/2015. La réception sur rendez-vous ne saurait régler ce gros problème, notamment pour Médisis. La réduction des horaires d'ouverture est aujourd'hui un objectif de la DGFIP.

3) Des problèmes de sécurité induits.

- Les collègues du bâtiment qui sont particulièrement attentifs et méfiants en période de risque d'attentats et de dispositif Vigipirate vont finir par ne plus se poser de question en croisant fréquemment des inconnus dans les couloirs.
- En dehors des heures d'ouverture au public, et en particulier le mercredi, jour de fermeture au public, comment faire pour recevoir les collègues à l'action sociale ? Aucune solution n'est satisfaisante, et pourtant le cas se présentera forcément, pour gérer une situation d'urgence par exemple. Il sera alors impossible de faire rentrer la personne à recevoir, qu'on ne connaît pas forcément physiquement, sans aller ouvrir une porte blindée quelque part.

4) Autres difficultés.

D'autres problèmes viennent s'ajouter au fait que la délégation ne disposerait pas de locaux propres avec une zone affectée uniquement à leurs services :

- Concrètement, il faudra souvent aller chercher les personnes à l'accueil et cela va engendrer des pertes de temps énormes pour l'assistante et la déléguée.
- L'isolation phonique est inexistante au 1^{er} étage à l'heure actuelle, les collègues entendent très nettement ce qui est dit dans le bureau voisin et distinguent les noms qui sont prononcés. Par ailleurs, le faux plafond fait guide d'ondes et on entend clairement ce qui se dit dans un bureau situé de l'autre côté du couloir. C'est un inconvénient majeur, là encore, pour la confidentialité, mais aussi pour les tests auditifs car il ne faut pas de bruits parasites (il y des sons très légers à identifier au début du test).
- Sur les plans présentés, il manque justement un local séparé et isolé dédié aux tests ophtalmologiques et auditifs, réalisés par l'assistante du médecin qui accueille l'agent et met à jour sa fiche administrative.
- Dans le projet actuel, le bureau de la déléguée n'est pas à côté de celui de son assistante. Or c'est un impératif à intégrer car elles travaillent ensemble au quotidien.
- Le projet de relogement présente encore un inconvénient dans la mesure où la délégation ne disposerait pas de ses propres toilettes.

Pour **FO FINANCES Oise**, si la délégation doit emménager dans le bâtiment principal de la DGFIP à Beauvais, alors cela doit être réalisé **avec une entrée indépendante**, comme cela existe à Amiens et à Arras. Cette condition doit impérativement être remplie pour garantir la confidentialité de la réception et l'accessibilité des services, sans nuire à la sécurité de tous.